



LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE

N° 111

Novembre 2020

Le mot du maire

Une nouvelle lettre pour vous tenir informé...

Le conseil s'est réuni vendredi dernier dans notre salle communale : la gestion communale se poursuit en ces temps troublés comme vous pourrez le lire ci-après. Dans les cartons pleins de projets que nous préparons et que nous vous présenterons bientôt !
Protégez-vous !

Numérotation de toutes les habitations de la commune

Afin que les livreurs, les services d'urgence ou vos invités arrivent chez vous et évidemment au bon endroit, pour que vos courriers tombent bien dans votre propre boîte aux lettres, pour que les opérateurs publics et privés (téléphone, électricité, fibre internet, ...) coordonnent au mieux la distribution de ces services, alors les adresses doivent être un véritable enjeu pour la commune et ses habitants.

Au vu de cette constatation, il a été décidé, en conseil municipal, de reprendre et compléter la numérotation des habitations de la commune.

Aujourd'hui, ce travail est terminé et chacun possède maintenant une adresse complète et OFFICIELLE. A noter que pour la numérotation déjà existante, il n'y pas (ou peu) de changements.

Vous trouverez dans votre boîte aux lettres un petit papier sur lequel est indiqué cette adresse complète ainsi que le point GPS correspondant.

Toutes ces adresses sont gérées et référencées via **Le site national des adresses (Base d'Adresses Nationale)** : <https://adresse.data.gouv.fr/>.

Pour vérifier la position de votre habitation, vous pouvez rentrer votre adresse sur la page <https://adresse.data.gouv.fr/map#13.4/49.46232/-1.42954> (ex : « 19 Le Bourg 50700 Hémévez » pour la Mairie).

Vous pouvez également saisir vos points GPS directement dans le bandeau de votre navigateur Internet (ex : « 49.458346, -1.440981 » pour la Mairie).

Vous avez d'ores et déjà la possibilité d'utiliser votre nouvelle adresse et la communiquer à toutes les personnes et services que vous jugeriez utiles.

La nouvelle liste des adresses de la commune a déjà été transmises à la Poste, aux pompiers et aux impôts.

Sous quelques semaines, lorsque le confinement sera moins drastique, le panneautage complet (boîtes aux lettres et voies de la commune) sera mis en place.

Site Internet

Le site Internet de la commune évolue !

De nouvelles rubriques et fonctionnalités sont récemment apparues :

- Lettre municipale : vous pouvez recevoir la lettre municipale directement dans votre boîte mail en vous inscrivant dans l'espace abonnés !
- Cadastre : consultez dès maintenant la carte interactive du cadastre de la commune sous la rubrique services.
- Petites annonces : un service de petites annonces est désormais disponible ; n'hésitez à les consulter et à proposer vos propres annonces.

Informations diverses

Grippe aviaire

La commune est classée à risque.

Nos volailles doivent être confinées pour éviter tout contact avec les oiseaux sauvages.

Affichage municipal

N'oubliez pas de consulter régulièrement les panneaux de la mairie. Beaucoup d'infos y sont diffusées.

Noël des enfants

Le CCAS de la commune propose aux familles d'Hémévez concernées (enfants de moins de 10 ans) un forfait de 20€00 par enfant pour un achat à effectuer au Magasin Jouet club de la Glacerie.

Des catalogues du magasin avec un bon de commande sont à disposition en mairie.

La commande pourra se faire par téléphone ou mail.

Les cadeaux seront emballés et livrés à la commune pour être remis par le Père-Noël à domicile normalement le 19 décembre après-midi.

Noël des aînés

Compte-tenu des contraintes liées aux conditions sanitaires, il n'a pas été possible d'organiser cette année un repas en présentiel pour les aînés d'Hémévez (ceux de plus de 65 ans). Le CCAS de la commune associé à la municipalité a donc décidé de remplacer ce repas par une distribution de paniers garnis.

Ces paniers garnis seront remis aux aînés de la commune, directement à leur domicile, lors d'une distribution organisée le samedi 5 décembre.

Contact

Jean-Marc JOLY, maire

jeanmarcjoly50@gmail.com

06 45 63 88 39

Dominique LELOUEY, 1er adjoint

dominique.lelouey@gmail.com

06 80 40 11 46

Karine ANDRE, 2ème adjoint

06 85 10 97 57

Isabelle CEUNINCK, secrétaire de mairie

mairie.hemevez@gmail.com

02 33 21 12 19 (Tél. / Fax)

La Mairie

Heures d'ouverture de la Mairie

Le jeudi de 14 à 18 heures ;

Le 1er samedi du mois de 10 à 12 heures (sauf les mois d'été) ;

Jours fériés : fermé.

Ramassage des poubelles

Mercredi matin (sauf jours fériés) ;

Venez retirer vos sacs poubelle en mairie.

Déchèterie Le Ham

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 09:00-12:00 / 13:30-17:30

Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés : Fermé